

Bouygues Telecom nomadise la mobilité

Bouygues Telecom lance Bbox Nomad Prépayé. Il s'agit d'un coffret comprenant un hotspot 3G/wifi, sa carte SIM et 4 jours de surf gratuit (2 jours à partir de la première connexion et 2 autres jours après identification et acceptation des conditions d'utilisation)*.

Le «galet» hotspot permet de connecter jusqu'à 10 appareils wifi simultanément (ordinateurs, tablettes, smartphones, consoles...). Une amélioration considérable par rapport à la fonction hotspot wifi des smartphones souvent limitée à 5 terminaux, mais aussi par rapport à la première solution nomade de l'opérateur, une clé USB 3G qui se limitait à 4 ports wifi. [C'était en 2009.](#)

De la H+ pour la box wifi

Il faut dire que les réseaux se sont améliorés depuis et que la Bbox Nomad est taillée pour tirer parti du H+ à 21 ou 42 Mbit/s. Des débits, théoriques, plus aptes à alimenter le routeur wifi que les 7,6 Mbit/s, au mieux, de l'époque. Bouygues Telecom déclare couvrir 60% de la population en H+ et 96% en 3G+ (7,6 Mbit/s). Il est néanmoins regrettable que la solution ne supporte pas la 4G à [l'avant-veille de l'ouverture du très haut débit](#) dans une centaine de villes par l'opérateur.

Bbox Nomad s'illustre également par l'absence d'engagement en proposant des recharges en heures (de 2 à 40 heures sur 30 ou 60 jours pour 4 à 40 euros) et en jours (1 à 31 jours avec 300 Mo à 2 Go pour 6 à 30 euros). Le boîtier, un Y580 d'Alcatel One Touch, est lui commercialisé 45 euros. Soit plus de deux fois moins que la précédente solution fournie par Huawei. Il dispose d'une autonomie de 3h50 en fonctionnement et 20 heures en veille.

Des besoins ponctuels de mobilité

Bbox Nomad répond donc aux besoins ponctuels de connexions Internet en mobilité que ce soit à titre professionnel (sur un chantier, dans une entreprise pour un accès indépendant du réseau, sur de l'événementiel...) ou à titre particulier (week-end, voyage, résidence secondaire...). Le renouvellement des recharges s'effectue par Internet avec paiement par carte bancaire. Voilà qui peut se révéler particulièrement pratique.

Pour des usages ponctuels : 3 recharges en jours :



Pour des usages réguliers : 4 recharges en heures :



** A défaut d'identification dans les 30 jours suivants la 1ère connexion, la ligne est résiliée, indique l'opérateur. La ligne est accessible 12 mois à compter du dernier rechargement. Recharges non cumulables entre elles.*

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – Connaissez-vous Bouygues Telecom ?](#)